

07B1208

111 58

③
AH

19 JUL 2012

MELLONE INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 4.697.437 €
Siège social : Z.A. Saint Estève – 13360 - Roquevaire
495 200 719 R.C.S. Marseille

L'Agent Administratif Principal
des Finances Publiques
Joséphine LARRA



Enregistré à : SIE MARSEILLE 11/12ME ARRONDISSEMENTS
Le 22/06/2012 Bordereau n°2012/622 Case n°3
Emplacement : 500 €
Total liquidé : cinq cents euros
Montant reçu : cinq cents euros
L'Agent des impôts

Partiales :

Extr 3550

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 14 JUIN 2012

L'an deux mil douze, le quatorze juin,

Monsieur Georges Nascimento, demeurant à Auriol (13390) Chemin des Cotes Super Croix,

Agissant en qualité de Président de la Société MELLONE INVESTISSEMENT,

APRES AVOIR RAPPELE :

Que l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé, le 13 juin 2012 :

- D'augmenter le capital social d'une somme de 90 000 € pour le porter de 4 607 437 € à 4 697 437 € par la création et l'émission au pair de 90 000 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune ;

Lesdites actions nouvelles étant à libérer en totalité lors de la souscription en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société, représentant ainsi une somme globale à libérer de 90 000 € ;

- De fixer au 27 juin 2012 inclus la date limite de souscription aux 90 000 actions nouvelles.
- De donner les pouvoirs les plus étendus au Président de la société à l'effet, notamment, de constater la réalisation de l'augmentation de capital et le caractère définitif de la modification de l'article 6 des statuts tel que les associés l'ont décidé le 13 juin 2012, accomplir toutes formalités et plus généralement, faire tout ce qui sera nécessaire pour exécuter les décisions prises et rendre définitive l'augmentation de capital.

.../...

ET CONNAISSANCE PRISE :

- du bulletin de souscription en date du 13 juin 2012, aux termes duquel les 90 000 actions nouvelles de 1 €, émises au titre de l'augmentation de capital en numéraire décidée par l'Assemblée générale susvisée, ont été souscrites, compte tenu de la renonciation du coassocié de la société à exercer son droit préférentiel de souscription, en totalité par Monsieur Georges Nascimento, associé, et ce, avant l'expiration du délai fixé par l'assemblée générale susvisée ;
- et du certificat délivré le 14 juin 2012 par la BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, sise Centre d'Affaires d'Evry – Immeuble Parc Elysée - 91026 - Evry Courcouronnes, duquel il résulte qu'il a été versé en espèces à ladite banque par le souscripteur susnommé une somme totale de 90 000 €, représentant le montant exigible au titre de la libération des actions émises.

CONSTATE :

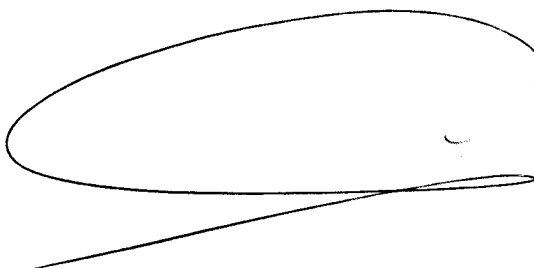
- La réalisation définitive de ladite augmentation du capital à la date du 14 juin 2012, jour de l'établissement du certificat de la Banque dépositaire des fonds ;
- Le caractère définitif à la date du 14 juin 2012, de la modification de l'article 6 des statuts décidée par l'assemblée générale extraordinaire des associés du 13 juin 2012.

En conséquence, le Président confère tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Fait à Roquevaire,

Le 14 juin 2012.

**Georges Nascimento,
Président.**





**BANQUE POPULAIRE
RIVES DE PARIS**

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - 552 002 313 RCS Paris - Société immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 545 - 76-78, avenue de France - 75204 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 73 07 48 37 - Télécopie : 01 73 07 78 05 - Internet : www.rivesparis.banquepopulaire.fr
Numéro d'identification intracommunautaire FR 59 552 002 313 Code APE 6419 Z

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS (Augmentation de capital de SA / SAS sans prime d'émission)

Je soussigné Mr CHAPELLE Christian, agissant au nom et pour le compte de la Banque Populaire Rives de Paris, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, inscrite au RCS PARIS sous le n°552 002 313, dont le siège social est sis 76-78 avenue de France, 75204 PARIS cedex 13, disposant des pouvoirs nécessaires à l'effet des présentes,

Vu le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SAS MELLONE INVESTISSEMENT dont le siège social est sis ZA SAINT ESTEVE 13360 ROQUEVAIRE, inscrite au RCS de MARSEILLE sous le n° 495200719, ayant décidé en date du 13 juin 2012 une augmentation de capital d'un montant de 90000 €,

Vu les bulletins de souscription,

Certifie qu'il a été déposé, sur le compte spécial « *augmentation de capital* » n° 21487549622 ouvert à ladite Société dans les livres de la Banque, la somme de 90000 € représentant le montant libéré en espèces au titre de la souscription des 90000 actions relatives à l'augmentation de capital susvisée.

Fait à Evry, le 14 juin 2012 en 3 exemplaires.



**BANQUE POPULAIRE
RIVES DE PARIS**

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du code monétaire et financier, et l'ensemble des textes relatifs aux établissements de crédit n° 552 002 313 RCS PARIS
76-78 avenue de France - 75204 PARIS Cedex 13